



# **TAXE D'APPRENTISSAGE 2018**

## **FAITES DE VOTRE OBLIGATION UN INVESTISSEMENT...**

**... Et contribuez à la formation de vos  
collaborateurs de demain !**



**UFR STAPS Montpellier**

**DES COMPÉTENCES  
POUR LE SPORT  
L'ÉDUCATION  
LA SANTÉ**



# BENEFIQUE POUR VOUS !



*« La taxe d'apprentissage est avant tout l'expression d'une solidarité entre les entreprises et les établissements de formation. Elle s'intègre dans une recherche de partenariats avec les entreprises et le monde du travail, que nous souhaitons les plus larges possibles et basés sur la réciprocité. »*

*Professeur Didier DELIGNIERES,*

*Directeur de l'UFR STAPS*

*Président de la Conférence des Doyens de STAPS (C3D)*

## Le MSTS, C'EST QUOI ?

Le titulaire du Master « Management des Services du Tourisme Sportif » (MSTS) est formé pour réaliser des missions de développement de projets, de conseil, de management d'unité ou de services, de promotion et de communication pour des organisations produisant des services associant sport et/ou loisirs sportifs et tourisme.

## Le MSTS, POUR QUEL EMPLOI ?

Aujourd'hui, 94% de nos étudiants ont un emploi dans les 6 mois qui suivent l'obtention de leur diplôme en qualité de :

- Chef de produit, Assistant direction, Responsable accueil, Chargé de développement tourisme et sports, ...

Ils travaillent pour :

- des Tours Opérateurs ou agences de voyage, des villages de vacances, résidences de tourisme, camping ou sport center,
- Associations de tourisme ou fédérations sportives,
- collectivités locales ou territoriales, offices de tourisme,
- D'autres créent leur entreprise avec succès...

**Le versement de votre taxe d'apprentissage à la formation MSTS de l'UFR STAPS de Montpellier sera le moyen :**

- o d'améliorer la qualité des formations dispensées aux étudiants
- o de faire participer des intervenants extérieurs dont l'apport professionnel est indispensable pour développer des compétences professionnelles au service des entreprises
- o de répondre aux exigences et à l'évolution de votre secteur d'activités



# NOUS AVONS BESOIN DE COLLABORER ENSEMBLE !

En attribuant votre taxe d'apprentissage au Master MSTs, vous pourrez :

- Créer un partenariat privilégié avec l'UFR STAPS vous permettant de bénéficier de l'expertise de nos enseignants-chercheurs\*
- **Recruter un étudiant pour un stage ou un jeune diplômé**
  - ✓ Diffusion de vos offres de stages, apprentissage, missions de façon prioritaire \*\*
- Agrandir votre réseau professionnel



*« Grâce à la taxe d'apprentissage nous pourrions adapter nos ressources pédagogiques, multiplier les rencontres professionnels - étudiants, développer notre réseau de partenaires et assurer les meilleures conditions de formation et d'insertion professionnelle à nos étudiants. Ils seront vos collaborateurs demain. »*

*Nathalie Le Roux,  
Responsable du Master Management des Services du  
Tourisme Sportif*



\* Comme c'est déjà le cas avec Global Adventure & le Parc de Bessille, l'UNAT LR, l'Office de Tourisme de Montélimar, la Communauté de Communes du Carladéz ou encore l'ADALPA...

\*\* Ils ont accueilli des étudiants MSTs en stage : La Balaguère, Sport Away Voyages, Mer Voyages Atalante, Nord Sud Adventure, F.M Sport et Langues, Golf Resort Montpellier Fontcaude, Azimut, SARL Cap Surf, KABCOM International, MBP adventure CORSICA RAID, Terres D'aventure, Crans Montana Tourisme, San Diego Convention & Visitors Bureau, Akina Stratégie, Fun and Fly - Pôle Nautique de Gruissan, Nouvelles Frontières TUI, Camping le Plan d'Eau ST Charles, CAP Jeunes, 66° Nord, Resort Club Arc 1950, Par'Faim d'aventures, Tignes Développement, Norwidge Finland, Club Aventure, Grand Angle, Caval & go, Natur Rando, Ardéchoise Cyclo Promotion, KayakMed, ADAPTOURS Voyages, Discover France Adventures, VTR Voyages, Aupalya, Viamonts trekking se, Camping le Boucanet, Camping Côte Vermeille / Franceloc, Bintang Bungalow (Indonésie), Haka Tours (Nouvelle Zélande), Détour Nature – Montréal, Roc de Massereau, Comité Départemental de Randonnée Pédestre, Comité Départemental Maison du Tourisme 34, 46, 30, OT de Méribel / de Privas / de Chamrousse / de Montélimar, CDOS 17, Communauté de Communes Lanvollon – Plouha, Mairie de Grabels, Régie autonome du Port de Port Camargue, Mairies de Vernon / Maison Laffitte / Béziers, Communauté d'Agglomération de l'Abigeois, Fédération Française de Handisport, Sports Hérault, CD Handi 74, CG Hautes Alpes / Htes Pyrénées / Lozère, CR de l'île de la Réunion, Maison de la France, Communauté de communes Haute Vallée de l'Hérault, DDJS Haute Loire, Pays Ruthénois, Nordique France, CDESI Hautes-Pyrénées, Association Asiatique du management du Sport, PNR Causses du Quercy...



## PROMESSE DE VERSEMENT

à envoyer à l'adresse ci-dessous

**C'est vous qui choisissez le bénéficiaire !  
avant le 28 février 2018 !**

**▶** Votre Entreprise : .....

SIRET .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

**▶** Contact Taxe d'Apprentissage

Mme ou Mr .....

Fonction .....

Tel ..... E-mail .....

Nom de votre organisme collecteur : .....

**OUI, nous nous engageons à verser notre taxe d'apprentissage au Master MSTs, UFR STAPS Montpellier**

Les organismes collecteurs nous reverseront votre taxe d'apprentissage cet été. En nous retournant ce bordereau, vous nous informez directement et au plus vite.

**Vous devez reporter sur le bordereau de votre organisme collecteur les coordonnées suivantes :**

Université Montpellier - UFR STAPS - 700 avenue du Pic Saint-Loup, 34090 Montpellier

**CODE ECOLE UAI : 0342321N**

**Master MOSS : Management des Organisations et des Services Sportifs – Parcours MSTs** en précisant la catégorie B et le montant au minimum « 1€ » ou si possible « *au maximum* ».

**UFR STAPS**

700 av du Pic Saint-Loup  
34090 MONTPELLIER

**votre correspondant**

[andre.galy@umontpellier.fr](mailto:andre.galy@umontpellier.fr)